



HAL
open science

Prosopographie rénovée et réseaux sociaux. Les agents de l'Etat en France et en Espagne de la fin du XVIe au début du XIXe siècle. Dix ans de publications

Jean-Pierre Dedieu

► To cite this version:

Jean-Pierre Dedieu. Prosopographie rénovée et réseaux sociaux. Les agents de l'Etat en France et en Espagne de la fin du XVIe au début du XIXe siècle. Dix ans de publications. *Jahrbuch für europäische Verwaltungsgeschichte*, 2005, 17, pp.281-296. halshs-00004674

HAL Id: halshs-00004674

<https://shs.hal.science/halshs-00004674>

Submitted on 21 Sep 2005

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les élites administratives en France et en Espagne à l'époque moderne. Dix ans de publications.

Nous prendrons en considération les ouvrages ayant une incidence directe sur les communautés historiques française ou espagnole, indépendamment de la nationalité de leur auteur. Nous ne viserons pas à l'exhaustivité. Le lecteur complètera son information en consultant les excellents comptes-rendus que fournissent, pour la France, la *Revue Historique*, les *Annales Histoire Sciences Sociales*, ou la *Revue d'Histoire moderne ou contemporaine*. Pour l'Espagne, la situation est plus complexe, les revues accordant moins d'importance aux recensions.

L'effacement des études prosopographiques classiques, fondées sur l'analyse systématique des carrières d'un groupe prédéfini d'agents de la puissance publique, constituera notre centre de gravité. Nous montrerons comment il correspond à une évolution profonde de la conception même de l'histoire administrative. Cet effacement est d'autant plus frappant que la pratique reste vivace en histoire médiévale¹ ou contemporaine².

Parmi les rares survivants d'un genre naguère³ si prisé, l'ouvrage de Didier Ozanam sur les diplomates espagnols du XVIIIe siècle⁴. Il décortique le groupe de 137 chefs de poste, à l'exclusion des ambassadeurs extraordinaires, examinant leur cursus dans la fonction diplomatique, et presque exclusivement en elle, leur origine géographique, leur âge - fort rajeunissement dans la seconde moitié du XVIIIe siècle -, leur arrière-plan social - 30 grands d'Espagne parmi eux, et un poids considérable de la noblesse titrée, quoique souvent récente -. Il montre la progressive stabilisation d'un corps en train de se professionnaliser: forte diminution des nominations de chefs de poste sans antécédents dans la carrière, qui passent de 82 à 59% au fil du siècle; montée en puissance des militaires jusqu'au milieu du siècle, suivie d'une forte diminution; quasi-disparition des ecclésiastiques, qui fournissaient 13% des ambassadeurs en début de période; augmentation notable, enfin, de la durée des carrières. Cette professionnalisation est confirmée par l'étude des subalternes. L'apparition du "jeune de langue", apprenti en formation, la fréquence croissante des carrières où alternent secrétariat de postes à l'étranger et travail de commis à Madrid dans les services centraux, confirment la création d'un véritable corps diplomatique, doté d'un esprit de corps dont témoignent les conflits de promotion et le rejet de plus en plus vif vis-à-vis des intrus. Nous avons là une contribution remarquable à la connaissance des institutions, au service de laquelle est mise la connaissance des acteurs, qui, plus que

¹ Ainsi: *Dominique Le Page*, Finances et politique en Bretagne au début des temps modernes, 1491-1547, Paris, 1997; *Olivier Mattéoni*, Servir le prince. Les officiers des ducs de Bourbon à la fin du Moyen Age (1356-1523), Paris, 1998.

² Ainsi: *Francisco Acosta Ramírez*, La Cámara elitista: el Senado español entre 1902 y 1923, Cordoue, 1999; *Vida Azimi*, Les premiers sénateurs français. Consulat et Empire (1800-1814), Paris, 2000; *Michel Biard*, Missionnaires de la République. Les représentants du peuple en mission (1793-1795), Paris, 2002.

³ La production s'est brutalement interrompue. Juste avant la période que nous prenons en compte, des études paraissaient encore de façon régulière: *Maité Etchehoury*, Les maîtres des requêtes de l'hôtel du roi sous les derniers Valois (1553-1589), Paris, 1991; *Claude Michaud*, L'Eglise et l'argent sous l'Ancien Régime. Les receveurs généraux du clergé de France aux XVIe-XVIIe siècles, Paris, 1991.

⁴ *Didier Ozanam*, Les diplomates espagnols du XVIIIe siècle. Introduction et répertoire bibliographique, Madrid / Bordeaux, 1998.

pour elle-même, intéresse comme voie d'accès à celles-ci. L'étude s'accompagne d'un répertoire biographique de 550 agents diplomatiques et consulaires (chefs de poste, secrétaires, plénipotentiaires, agents généraux et procureurs d'Espagne à Rome, consuls généraux, consuls). Il recueille la matière qui a servi à élaborer l'ouvrage. Comme celui-ci, il n'envisage les personnels que sous l'angle de la diplomatie. La présentation du contexte social dans lequel ils évoluent se réduit à des brèves notations sur la situation sociale du père, de la mère, du beau-père et des enfants, dont les noms sont le plus souvent donnés. Quelques indications sur l'éducation reçue, la liste des postes occupés, celle des décorations obtenues complètent la notice. Les autres activités sont très brièvement traitées, voire passées sous silence. Le tout constitue un instrument de travail remarquable pour l'étude des hommes, mais n'est pas une étude des hommes. Le primat absolu donné à la dimension diplomatique équivaut à un enfermement qui empêche de rendre compte d'une réalité qui la déborde de toutes parts⁵.

Autre contribution prosopographique notable de l'historiographie espagnole, l'ouvrage de Pere Molas sur les magistrats des Lumières⁶. Sur la base d'une documentation détaillée et très sûre concernant les individus, il traite une série de problèmes d'histoire politique classiques dans le contexte espagnol de la fin de l'Ancien Régime. Il montre que la lutte de la monarchie contre les anciens élèves des "Collèges majeurs" était avant tout politique, que beaucoup d'entre eux, loin d'être les incompetents que la propagande officielle a présentés, étaient des personnalités remarquables et des professionnels de premier plan. Il étudie l'entrée de la politique dans les tribunaux supérieurs, avec l'obligation faite aux magistrats de prendre parti pour ou contre Godoy et fait voir ses effets destabilisateurs sur un monde qui avait su jusque là préserver une forte autonomie. Il met en relief la forte participation de la magistrature aux mouvements qui amènent la chute de l'Ancien Régime et la construction d'un gouvernement constitutionnel; sa forte participation également à la révolution culturelle que constitue l'introduction massive des "Lumières". L'étude des hommes, essentiellement de leur carrière, est l'instrument de la démonstration. Leur vie culturelle, l'environnement politiques, sont pris en compte. Mais le travail reste avant tout une contribution à l'histoire politique de l'Espagne, qui constate plus qu'elle n'explique. Le lecteur apprend beaucoup dans bien des domaines et corrige bien des idées reçues, mais n'en comprend pas mieux pour autant le moteur qui impulse la dynamique ainsi décrite.

Les mêmes observations valent pour le travail de Annette Smedley-Weill sur les intendants de Louis XIV⁷, avec la circonstance aggravante d'une absence de synthèse qui donne à l'ouvrage un "caractère éclaté. Beaucoup d'éléments sont présents qui auraient permis une histoire de la construction d'un appareil administratif, de voir comment celui-ci s'extrait progressivement de comportements anciens marqués par le clientélisme, et comment il doit faire face au poids des autonomies et revendications locales, mais l'absence d'une approche synthétique ne permet pas de

⁵ D. Ozanam achève en ce moment un répertoire des capitaines généraux espagnols du XVIIIe siècle élaboré selon les mêmes principes.

⁶ *Pere Molas Ribalta*, *Los magistrados de la Ilustración*, Madrid, 2000

⁷ *Annette Smedley Weill*, *Les intendants de Louis XIV*, Paris, 1995.

mettre en valeur les lignes de force de l'institution et les enjeux...", pour reprendre les mots de J. Duma dans son compte rendu de la *Revue Historique*⁸.

Il y a là, au delà de l'appréciation que l'on peut porter sur les qualités ou des défauts propres à tel ou tel auteur, un problème de fond, touchant à une méthode qui a donné des résultats remarquables mais qui semble avoir trouvé ses limites. Le malaise s'est traduit par la publication, tant en France qu'en Espagne, de plusieurs réflexions sur celle-ci. Nous ne nous étendrons pas sur recueil publié sous la direction de Pedro Carasa Soto, qui ne touche que marginalement l'époque moderne: il témoignera pour nous de la généralité de cette prise de conscience⁹.

L'ouvrage dirigé par Jean-Philippe Genet¹⁰, outre qu'il comporte un important volet traitant de l'époque moderne¹¹, définit remarquablement les termes du problème, encore qu'en partie involontairement. La plupart des contributeurs s'y livrent à une analyse prosopographique classique. Paradoxalement, la plupart d'entre eux concluent que les techniques prosopographiques imposent de sérieuses limites et s'adaptent mal à leur objet d'étude. Ce désenchantement et ses motifs sont fort bien exposés par le compte rendu qu'a donné de l'ouvrage Christophe Piel dans la *Revue Historique*: la prosopographie est une technique lourde, figée dès le début de l'enquête par le choix d'une population et d'une batterie d'indicateurs susceptible d'être soumis à analyse quantitative, incapable de s'adapter à l'évolution des hypothèses de travail en cours d'analyse, de traiter des interrogations qualitatives, de faire face à un mot à la fluidité de la vie sociale que l'on est en train de redécouvrir¹². L'introduction de Genet et Lottes, sans nier ces problèmes, insiste sur la nécessité de les dépasser, étant donné le caractère indispensable des techniques prosopographiques pour une nouvelle histoire de l'Etat et de ses services administratifs, d'un Etat conçu comme le grand pourvoyeur d'une légitimité à laquelle aspirent tous les groupes sociaux, et définit implicitement la prosopographie comme une science des réseaux:

"Au nom du Prince se constitue un réseau de relations qui agit comme une structure de redistribution dominante (ou plutôt englobante): le contrôle de ce réseau est l'enjeu de la lutte des partis aristocratiques... La guerre, par ses désordres et ses dévastations, accentue à son tour la crise de l'économie seigneuriale, obligeant l'aristocratie à entrer sur les "marché" de la féodalité bâtarde, dont le maître, en fin de compte, est l'Etat... La prosopographie des serviteurs de l'Etat, des hommes insérés dans l'ensemble de ces réseaux de relations et de partis, et d'une façon générale de l'ensemble des élites apparaît donc comme la méthodologie nécessaire à la mise à jour de la structure qui

⁸ *Revue Historique*, 1997, 604, p. 367-369.

⁹ Pedro Carasa Soto (ed.), *Elites - Prosopografía contemporánea*, Valladolid, 1994.

¹⁰ Jean-Philippe Genet et Günther Lottes (éd.), *L'Etat moderne et les élites. XIIIe-XVIIIe siècles. Apports et limites de la méthode prosopographique*, Paris, 1996.

¹¹ Défilent ainsi pour cette période la noblesse de cour anglaise, les capitaines de la milice bourgeoise de Paris, les officiers de l'armée dano-norvégienne, les élites politiques de Pologne, les chanoines de la Sainte-Chapelle de Paris, les curés de la principauté de Liège, les Toscans à la Curie de la Renaissance, les prédicateurs protestants allemands, les producteurs de textes politiques en Angleterre, les astrologues des cours européennes, les officiers municipaux et royaux de Prague, les élites commerciales de Rouen. On relèvera en outre une bibliographie des études prosopographiques en Espagne jusqu'au début des années 1990, par Pere Molas Ribalta (p. 39-46).

¹² *Revue Historique*, 1999, p. 611.

commande le fonctionnement d'ensemble... Sans elle on ne peut rien comprendre à la naissance de l'Etat moderne" (p. 11 -13).

Explicitons. L'Etat à l'époque moderne est le lieu, sans cesse plus exclusif, où collectifs et individus viennent chercher leur légitimité sociale. Ils échangent la reconnaissance de l'Etat contre les ressources de tous ordres, financières, humaines, militaires, qu'ils lui apportent, et ce de façon personnalisée. L'étude des individus et des collectifs, corps ou compagnies, qui les regroupent, de leurs attentes, de leurs besoins d'un côté; l'étude de leur mise en relation avec l'Etat, des stratégies employées par les partenaires pour se rencontrer, de l'autre, est au coeur de l'histoire de l'Etat à l'époque moderne. Cette étude ne peut être en dernière instance que prosopographique, car seule la prosopographie, par son attention à l'individuel permet de saisir la complexité de ce jeu d'échange, où les aspects économiques se mêlent aux questions de rang social, aux affaires religieuses, à la culture ou aux intérêts familiaux dans un jeu de compensation entre tous ces plans, dont la combinaison est l'objet même de la connaissance historique et que seul relie l'individu, dont la personne les traverse tous. Seule la prosopographie, par le traitement collectif des individus qu'elle implique, permet enfin de dépasser le cas particulier et de dégager des constantes, des règles générales.

Dans cette perspective, la prosopographie des agents de l'Etat perd toute pertinence si elle est pratiquée isolément. Le service de l'Etat n'est plus qu'un élément inséré dans un jeu d'échanges généralisés, indissociable de celui-ci car incompréhensible en dehors de lui. La prosopographie classique limitée à un plan de la vie de l'individu est par essence inopérante. Il faut élaborer une prosopographie totale¹³, qui prenne en compte tous les plans sur lesquels se situent les intérêts de l'individu; une prosopographie fondée sur l'étude des relations¹⁴, car tout est relation et échanges dans le monde politique comme administratif.

La validité des intuitions de Lottes et Genet sur l'Etat a été confirmée par l'historiographie postérieure, en dernier lieu par l'ouvrage de Guy Rowlands sur la chose militaire dans la France de Louis XIV¹⁵. Pour lui, du point de vue politique, le royaume est un agrégat de dynasties familiales homologues dans leur essence, dans les principes généraux de leur fonctionnement et quant au noyau dur de leurs aspirations. La dynastie royale est l'une d'elles. Comme dans toutes les familles, sa branche dominante se méfie des branches cadettes, qu'elle soupçonne de vouloir capter l'héritage. Comme tous les chefs de dynastie de son royaume, Louis XIV se bat pour accroître son patrimoine familial, son Etat, plus que pour les intérêts propres de ses sujets. Gouverner, pour lui, c'est regrouper autour de sa propre dynastie les dynasties dominantes du royaume en apportant à chacune très exactement ce dont elle a besoin en termes de position sociale, tout en dosant avec parcimonie l'effort consenti pour créer une incertitude propice au zèle dans le service et en se réservant implacablement le monopole de la distribution de la faveur. Le grand moteur de la monarchie est le moteur même de la

¹³ Robert Descimon, *Les Capitaines de la milice bourgeoise de Paris entre le milieu du XVI et le milieu du XVIIe siècle*, in: Genet et Lottes (n. 10), p. 211.

¹⁴ Wolfgang Reinhard et Wolfgang Weber, *Power elites of Augsburg and Rome 1500-1600. Experiences with prosopographical research*, in: Genet et Lottes (n. 10), p. 213-231.

¹⁵ Guy Rowlands, *The dynastic State and the army under Louis XIV: royal service and private interest in France - 1661-1701*, New York / Cambridge, 2002.

dynamique sociale: l'ambition de s'élever. Le roi a su en acquérir les clefs. En échange de leur usage, il obtient les moyens de sa politique. L'examen de l'appareil administratif de gestion de la machine militaire, dans ses institutions, dans son action et surtout dans ses hommes; du corps des officiers et des techniques d'encadrement des unités; des relations du roi avec la haute hiérarchie militaire enfin, permet à l'auteur de montrer que dans tous les cas l'administration royale procède sur une base hautement personnalisée. Règlements et hiérarchies ne sont que des points de référence parmi d'autres, subordonnés aux relations personnelles qui prennent facilement le pas sur eux: commande effectivement dans une armée ou une administration non pas qui a le titre de chef, mais qui a la faveur du roi ou du ministre; les choix prennent en compte non seulement compétence et ancienneté, mais encore les attentes créées par la situation personnelle de l'intéressé et la nécessité de maintenir un équilibre favorable à la branche aînée de la dynastie royale dans le jeu multilatéral des échanges. Turenne sera employé à l'armée, bien que le roi ne l'aime point, pour faire pièce à Condé, dynastiquement plus dangereux. Luxembourg commandera tant qu'il ne s'agira pas de conquérir la province du même nom, sur laquelle il a des droits: il devient soudain son rival. Les Le Tellier pourront constituer, une puissante clientèle dans l'administration militaire et dans le corps des officiers, car cette gestion clientélaire assure une gestion fluide et efficace; mais toujours l'on prendra soin d'entourer leurs créatures, aux armées, de personnes appartenant à d'autres coteries, susceptibles au moins d'informer le roi de leurs agissements; fusse au détriment de l'efficacité militaire. Après une telle démonstration, il n'est plus possible de douter de la nature de l'Etat, ni du type de relation qu'il entretenait avec ses agents, ni des attentes qui poussaient ceux-ci à entrer à son service¹⁶.

L'évolution des conceptions, en Espagne, a été semblable. Pour des raisons qui tiennent tant à l'organisation des pouvoirs à l'époque concernée qu'aux problèmes politiques que connaît aujourd'hui la péninsule, l'attention s'est focalisée sur les rapports que le souverain entretenait avec les pouvoirs locaux, avant tout les oligarchies municipales, soit dans le cadre des municipalités, soit dans celui des assemblées représentatives des royaumes: cortés, assemblées d'état des provinces basques, de Galice ou des Asturies. Le XVIe siècle a vu en effet la domestication de la noblesse par le roi: elle garde d'immenses pouvoirs territoriaux, une grande capacité de patronage, elle coopère avec le souverain à la gestion des affaires générales de la monarchie, elle occupe les ambassades, les grands gouvernements et les vice-royautés d'Espagne et d'Amérique. Mais elle dépend du roi pour une part très importante de ses ressources et sa position politique est affaiblie par ses divisions internes, autant par que l'origine douteuse des plus grandes seigneuries castillanes, constituées pendant les guerres civiles du XVe siècle à base de donations royales déclarées postérieurement illégales - mais non confisquées -. Elle se retire de la gestion intérieure du royaume. Comblant le vide tout en la poussant dehors, s'est développée une oligarchie urbaine composée de familles aux origines mêlées, de la petite noblesse des hidalgos jusqu'à des paysans enrichis, sans oublier la marchandise. Elle s'est progressivement installée aux commandes des grandes municipalités qui structurent politiquement et économiquement le territoire, à coup de grâces royales qui en deux ou trois générations ont transformé

¹⁶ D'autant que les analyses de Rowlands confirment celles de *William Beik*, *A social interpretation of the reign of Luis XIV*, in: Neithard Bulst, Robert Descimon, Alain Guerreau (ed.), *L'Etat ou le roi. Les fondations de la modernité monarchique en France (XIVe-XVIIe siècles)*, Paris, 1996, p. 145-160.

des charges temporaires en offices héréditaires¹⁷. Un consensus s'est dégagé, peut-être plus tôt qu'en France, sur des positions assez proches de celles que nous venons d'exposer. Les travaux d'Ignacio Fortea¹⁸, de Ian Thompson¹⁹, s'appuyant sur une abondante historiographie qui a multiplié les études de cas, ont montré que le XVIIe siècle, loin d'avoir vu un affaiblissement de l'Etat comme on l'a longtemps cru, avait au contraire été marqué par la dissolution interne progressive des assemblées et des administrations représentatives du royaume qui limitaient le pouvoir royal. Institutionnellement elles conservent leur existence, mais à partir des années 1660 elles cessent de fait de se réunir. Le dialogue entre le souverain et le royaume passe désormais par un tissu de relations personnelles, qui a toujours existé mais qui s'étoffe considérablement, unissant directement le roi aux individus qui composent les oligarchies municipales, court-circuitant ainsi le niveau institutionnel collectif. Le jeu politique passe désormais par une attention personnelle portée par le monarque aux attentes de chacun des membres de la société politique, pris un à un. La Chambre de Castille, chargé de gérer administrativement ces questions, de faire remonter et d'instruire les demandes, devient l'instrument essentiel du gouvernement. Elle le restera tout au long du XVIIIe siècle, qui verra la liquidation institutionnelle de la plupart des assemblées locales et une expansion inouïe du patronage royal.

Nous voici très loin de l'image prévalente il n'y a pas si longtemps encore d'un Etat "wébérien", fondé sur l'action bureaucratique et la réglementation. L'on comprend que ce changement de contexte ait déstabilisé à la fois les études prosopographiques, les études sur les personnels administratifs et les études sur l'administration en général. L'inadaptation des études prosopographiques à la durée des thèses actuelles, justement dénoncée par Jean-Philippe Genet, n'est pas seule en cause²¹. Les études sur le personnel administratif doivent être repensées pour s'insérer dans la théorie de l'Etat telle qu'elle est actuellement développée. C'est la condition sine qua non de la reprise des travaux dans ce domaine. Et cette reprise, nous l'avons vu, est elle-même rendue nécessaire par les caractères propres de cette nouvelle théorie de l'Etat.

Cette transformation est en cours. En premier lieu, il convient de noter que l'intérêt pour les acteurs est chaque jour plus fort. Contrairement à ce qu'on aurait pu attendre, la crise de la prosopographie n'a

¹⁷ *Bartolomé Yun*, *Marte contra Minerva. El precio del imperio español, c. 1450-1600*, Barcelone, 2004. L'ouvrage se présente comme un livre d'histoire économique. Outre cette synthèse politique, il analyse l'interpénétration des facteurs économiques, politique et sociaux au niveau macroéconomique d'une façon qui souligne la nécessité absolue de prendre en compte simultanément l'ensemble de ces éléments dans toute recherche historique.

¹⁸ *José Ignacio Fortea Pérez*, *Monarquía y cortes en la Corona de Castilla. Las ciudades ante la política fiscal de Felipe II*, Salamanque, 1990 et *Corona de Castilla / Corona de Aragón: convergencias y divergencias de dos modelos de organización municipal en los siglos XVI y XVII*, in: *Mélanges de la Casa de Velazquez*, 2004, p. 17-57.

¹⁹ *Ian A. A. Thompson*, *Patronato real e integración política en las ciudades castellanas bajo los Austrias*, in: Fortea Pérez (José Ignacio) (ed.), *Imágenes de la diversidad. El mundo urbano en la Corona de Castilla (S. XVI-XVIII)*, Santander, 1997, p. 475-513.

²⁰ *François Monnier*, *Conclusions générales*, in: Comité pour l'histoire économique et financière de la France, *L'administration des Finances sous l'Ancien Régime. Colloque tenu à Bercy les 22 et 23 février 1996*, Paris, 1997, p. 384.

²¹ Au cours de la soutenance de sa thèse. Je tire l'information du compte rendu de celle-ci par Jean Patrice Boudet, in: *Revue Historique*, 1997, p. 607.

pas conduit à un repliement sur l'histoire désincarnée des institutions contre laquelle elle avait réagi en son temps. Cela se traduit, en France, par un flux soutenu de répertoires et dictionnaires biographiques des membres de telle ou telle institution. Leur qualité est fort inégale²². Certains sont fondés sur des recherches originales menées par les spécialistes les plus éminents du domaine traité, offrent toutes les garanties et une incontestable utilité scientifique, d'autant qu'ils profitent de l'exposé des carrières pour donner des pistes sur le fonctionnement du corps ou de l'institution étudiée²³. D'autres s'apparentent davantage à de la compilation et semblent plutôt destinés au public des généalogistes qu'à l'historien professionnel²⁴. En Espagne, nous rangerons dans cette catégorie (version supérieure) les très nombreux articles de Pere Molas sur les magistrats des tribunaux territoriaux supérieurs de la Monarchie espagnole qui constituent le travail préparatoire à l'ouvrage que nous analysons plus haut²⁵. Nous y rangerons aussi (version moyenne à inférieure selon les cas) l'énumération rituelle des membres de l'institution ou du corps sur laquelle s'achève beaucoup d'études institutionnelles, souvent produites d'ailleurs par des historiens du droit²⁶.

En deuxième lieu, il est incontestable que les études sur les agents de l'Etat prennent toujours mieux en compte les facteurs d'environnement social. Le terrain avait été préparé dans les années 80 par le débat sur le clientélisme et la fidélité²⁷. La place centrale de ces deux notions dans l'étude du personnel politique et administratif est maintenant très généralement admise, en France comme en Espagne, même si l'on note encore, ça et là, des réticences²⁸. Cette importance nouvelle du social est très nette dans les biographies. Nous ne parlerons ici que de la France, car le genre, du moins sous ses

²² Ils prennent tous pour modèle *Michel Antoine*, *Le gouvernement et l'administration sous Louis XV*. Dictionnaire biographique, Paris, 1978.

²³ *Françoise Bayard, Joël Felix, Philippe Hamon*, Dictionnaire des surintendants et des contrôleurs généraux des finances du XVI^e siècle à la Révolution française de 1789, Paris, 2000; *Frédéric Barbier*, *Lumières du Nord*. Imprimeurs, libraires et "gens du livre" dans le Nord au XVIII^e siècle (1701-1789). Dictionnaire prosopographique, Genève, 2002.

²⁴ *Danielle Quintin et Bernard Quintin*, Dictionnaire des capitaines de vaisseau de Napoléon, Paris, 2003, qui exclut, on se demande bien pourquoi, ceux qui passèrent amiraux et ceux qui n'étaient pas d'origine française; *Arnaud de Maurepas et Antoine Boulant*, *Les ministres et les ministères du Siècle des Lumières, 1715-1789*, Paris, 1996, qui traite anachroniquement les secrétariats d'Etat comme s'il s'agissait de ministères; *Jean Duquesne*, Dictionnaire des gouverneurs de province sous l'Ancien Régime (novembre 1315-20 février 1791), Paris, 2002.

²⁵ On en trouvera la liste dans la bibliographie de Molas Ribalta, *Audiencias* (n. 000).

²⁶ Ainsi: *Jon Arrieta Alberdi*, *El Consejo Suprema de la Corona de Aragón (1494-1707)*, Saragosse, 1994, par ailleurs excellent. Une exception, *José Mara Sesé Alegre*, *El Consejo Real de Navarra en el siglo XVIII*, Pampelune, 1994, qui montre grâce à une longue étude prosopographique (p. 197-320; et répertoire p. 651-712) que la traditionnelle opposition entre conseillers au Conseil de Navarre d'origine navarraise, conseillers non navarrais et vice-rois castillan doit être fortement nuancée. L'étude des hommes n'en reste pas moins totalement subordonnée à une étude institutionnelle classique.

²⁷ Rappelons les deux références fondamentales à ce propos, chacune représentant une manière de concevoir les liens entre personnes dans le champ politique: *Yves Durand*, *Clientèles et fidélités dans le temps et dans l'espace*, in: Yves Durand (ed.), *Hommage à Roland Mousnier. Clientèles et fidélités en Europe à l'époque moderne*, Paris, 1981, p. 3-24, qui conçoit la relation de fidélité comme quasiment indissoluble et l'oppose à la relation de clientèle fondée uniquement sur l'intérêt; *Sharon Kettering*, *Patrons, Brokers and Clients in Seventeenth Century France*, New York / Oxford, 1986, qui la perçoit comme mêlant à des degrés divers intérêt et affectivité, chaque lien comportant les deux ingrédients dans des proportions qui lui sont spécifiques.

²⁸ Ainsi la biographie de Richelieu par François Bluche, *Richelieu. Essai*, Paris, 2003, cite-t-elle avec condescendance "M. Bergin", l'homme qui a introduit massivement ces questions dans la biographie du personnage... tout en l'utilisant massivement.

aspects les plus scientifiques, est bien moins développée en Espagne²⁹. La biographie de Sully par B. Barbiche³⁰ est paradigmatique. Il s'agit de la seconde édition, largement revue, d'un travail publié pour la première fois en 1978. C'était alors d'une étude de l'oeuvre du ministre plus que de l'homme. Ici, en revanche, l'histoire personnelle de l'homme est véritablement intégrée à l'étude du ministre en tant que ministre: sa recherche d'un patron puissant, pour faire face à la concurrence familiale de ses cadets restés catholiques, sa stratégie d'enrichissement personnel, la mobilisation des alliances familiales, d'abord pour son ascension, ensuite pour mener son action, sa désillusion face à l'incompétence de son fils et le report de ses espoirs sur son neveu; la stratégie de Henri IV, et le subtil jeu d'équilibre auquel il se livre entre lui et Pomponne de Bellièvre pour éviter de se donner entièrement à l'un ou à l'autre, la nature de la relation de fidélité qui l'unit au roi; la construction d'une clientèle adossée à la faveur royale du patron, son utilisation au service de l'Etat, mais aussi pour le plus grand profit de la bourse personnelle du ministre; les variations en fonction de sa situation personnelle des idées politiques de ce grand serviteur de la Monarchie, qui se révolte avec Condé en 1615. Spectaculaire le chapitre qui recense les créatures et alliés de Sully pour dessiner sa sphère d'influence sociale et politique. Tout contribue à expliquer le personnage, tout en éclairant d'une intense lumière la vie de l'Etat. La monarchie administrative n'est qu'une apparence. Gouverner, c'est négocier. Cet ouvrage est un modèle. Et pourtant, un modèle qui nous laisse encore sur notre faim: le relationnel est omniprésent, mais il n'irrigue par vraiment l'ouvrage. L'étude des réseaux de Sully est bloquée sur un chapitre. Les auteurs nous parlent, à chacun des tournants de sa carrière, des influences qui se sont exercées sur son destin, mais ils n'en dressent pas une carte évolutive et ne dépassent pas le premier niveau de relation du réseau égocentré de leur protagoniste³¹.

En troisième lieu, ces nouvelles approches ont tout naturellement conduit les historiens à s'intéresser à la notion de réseau social. L'utilisation du mot, à partir d'une perception intuitive de la notion, est ancienne. La communauté historique a pris conscience qu'elle était insuffisante. Témoigne de cette évolution l'ouvrage que nous avons nous-mêmes coordonné sur la question à partir d'une série d'exemples pris dans le domaine espagnol³². Des études de cas menés par des historiens espagnols et français y décrivent les relations interindividuelles - y compris familiales - au sein de groupes définis soit par l'appartenance à une même famille, soit par une commune origine géographique, soit par une commune appartenance sociale, soit même par une commune fonction au sein de l'appareil d'Etat, dans la Monarchie ibérique du XVIIIe siècle. L'objectif n'est pas de focaliser le regard sur le service

²⁹ Question de marché. L'existence d'un public cultivé et aisé crée en France un marché de haute divulgation. On notera cependant que la version espagnole de la biographie de Philippe II par Henry Kamen (*Henry Kamen, Philip of Spain*, Yale, 1997) a constitué en Espagne un énorme succès de librairie. En dépit des critiques féroces adressées à l'ouvrage par la communauté scientifique. On notera également les travaux de Concepción de Castro sur le personnel politique du XVIIIe siècle, en dernier lieu sa biographie de José Grimaldo, *A la sombra de Felipe V. José Grimaldo, ministro responsable (1703-1726)*, Madrid, 2004, qui nous parvient trop tard pour en donner ici une analyse critique.

³⁰ *Bernard Barbiche et Segolène de Dainville-Barbiche, Sully. L'homme et ses fidèles*, Paris, 1997.

³¹ Nous nous contenterons de mentionner, faute de place, des biographies remarquables que sur lesquelles nous aurions fait des commentaires très semblables: *Joseph Bergin, L'ascension du Cardinal Richelieu*, traduction française, Paris, 1994 [1991]; *Anne Blanchard, Vauban*, Paris, 1996.

³² *Juan Luis Castellano et Jean Pierre Dedieu* (ed.), *Réseaux, familles et pouvoirs dans le monde ibérique à la fin de l'Ancien Régime*, Paris, 1998.

de l'Etat, ni de donner priorité aux relations qu'il génère, mais plutôt de montrer comment celles-ci s'insèrent dans un ensemble plus vaste de relations obéissant à d'autres logiques. A des degrés divers, variant essentiellement en fonction de l'angle d'observation, le service de la monarchie apparaît comme une variable dépendante de facteurs autrement plus puissants pour expliquer la dynamique du groupe social qu'il définit. L'ambition d'ascension sociale familiale - et non pas individuelle - semble être le ressort le plus fort. En revanche, il apparaît que le service de l'Etat, ou tout au moins une relation forte avec la Monarchie, est une condition sine qua non d'une ascension sociale réussie, voire d'une survie de la famille. De telles idées ont perdu aujourd'hui une partie de la nouveauté qu'elles avaient alors. La méthode d'approche, en revanche, reste entièrement d'actualité. Elle permet notamment de décrire des logiques, en particulier des logiques familiales, qui contraignent l'action des individus en réduisant considérablement le nombre de leurs options. De même la réflexion sur la notion de réseau social et les conditions de son usage en histoire qui forment l'introduction et la conclusion de l'ouvrage.

Dans le même ordre d'idée, et quoique ne traitant pas des agents de la puissance publique, il convient de mentionner pour son intérêt méthodologique le travail dirigé par Maurizio Gribaudi³³ pour vérifier la validité pour l'histoire de l'outil fourni par le concept de réseau social. Il s'agit en fait d'une expérience de type sociologique, menée par des volontaires qui, pendant un certain temps on noté tous leurs contacts effectifs avec d'autres individus, autrement dit les contacts qu'ils avaient effectivement activés. Ils ont ensuite dressé la liste des personnes de leur connaissance qu'ils n'avaient pas effectivement contactées pendant ce même laps de temps. Ils ont enfin décrit les relations existantes entre toutes leurs connaissances en dehors d'eux-mêmes, telles du moins qu'ils les percevaient. Il en résulte qu'à l'intérieur du groupe de connaissance, toutes les relations ne sont pas égales, mais sont actionnées de façon différentielle en fonction des circonstances ou affectées d'un coefficient de priorité dépendant des circonstances, souvent des hasards, de la vie de chacun. Est montrée d'autre part l'importance de l'entrelacement des différents plans relationnels - relations d'affaires, d'amitié, familiales, etc. - au sein de chaque stratégie. Les conséquences pour la pratique historique sont évidentes et sonnent, entre autres choses, comme une mise en garde contre l'attribution d'une efficacité perpétuelle et universelle à toute relation une fois constatée.

En quatrième lieu, nous commençons à disposer d'études qui décrivent des plans entiers d'action liés à l'histoire des personnels de l'administration et qui permettent de comprendre les règles qui régissent les plans en question, éclairant du même coup de vastes pans des comportements observés et permettant de les traiter simultanément du fait de l'homologie des règles formulées. Nous avons-nous même essayé de décrire les règles qui régissent le fonctionnement certains types d'ensembles familiaux autour desquels s'organise la vie des élites administrative espagnoles³⁴. Dans un autre ordre

³³ Maurizio Gribaudi (ed.), *Espaces, temporalités, stratifications. Exercices sur les réseaux sociaux*, Paris, 1999

³⁴ Jean Pierre Dedieu, *Familia y alianza. La Alta administración española del siglo XVII*, in: Juan Luis Castellano (ed.), *Sociedad, administración y poder en la España del Antiguo Régimen*, Grenade, 1996, p. 47-76 et Jean Pierre Dedieu, *Familles, majorats, réseaux de pouvoir. Estrémadure, XVe-XVIIIe siècle*, in: Castellano et Dedieu, *Réseaux...* (n. 32), p. 111-146.

d'idée, William Doyle³⁵ a mis en place un cadre général descriptif de la vénalité des offices publics en France qui fournit les bases pour l'élaboration d'une véritable compréhension du système. Toujours à propos de la vénalité, en Espagne, le livre tout récent du Francisco Andújar³⁶ est la révélation d'un monde ignoré: celui de la vénalité des charges militaires dans l'Espagne du XVIIIe siècle, phénomène constant et systématique jusques et y compris les premières années du XIXe siècle. Monter un régiment ne coûte rien au roi. Il passe par un entrepreneur qui se rembourse en vendant les patentes d'officier qui souvent lui ont été remises en blanc. Il peut même y avoir bénéfice. Les acheteurs achètent ainsi, et très cher, de la considération sociale: la noblesse s'ils ne l'avaient pas, un lien de plus avec le roi, autrement dit un atout à mettre en oeuvre dans leurs stratégies ultérieures, dans tous les cas. Ouvrage passionnant à plusieurs titres: par la méthode, fondée sur l'analyse fine et systématique des carrières pour détecter les anomalies qui révèlent le recours à une pratique que les intéressés tentent désespérément de camoufler; par ce qu'il révèle des rapports de l'Etat avec la société, confirmation éclatante - et indépendante - des théories de G. Rowlands³⁷; par ce qu'il dit tout simplement de la société espagnole du moment: l'histoire des institutions, l'histoire politique, l'histoire sociale, l'histoire familiale, l'histoire militaire sont ici indissolublement mêlés, mises en relation par les individus³⁸.

La notion de fidélité et les relations interpersonnelles qui l'accompagnent continue à faire l'objet, de la part de l'historiographie française, de travaux de mise en contexte qui permet non seulement d'approfondir le concept, mais encore d'introduire de la chronologie dans une notion longtemps trop fixiste en montrant comment elle se transforme au gré des conceptions culturelles du moment et des nécessités politiques. Le beau livre de Nicolas Le Roux³⁹ est fondé sur une analyse minutieuse des relations factionnelles à la cour d'Henri III, en particulier à l'intérieur du cercle intime du monarque. Il montre par cette voie comment le roi, pour centrer sur sa personne les réseaux clientélares, cherche à faire de l'octroi de ses faveurs un acte gratuit, une pure "grâce", de façon à tenir en haleine tous les prétendants. Il montre comment cette pratique génère un isolement de la personne du souverain, qui rend indispensable, dans un premier temps au moins, tant que ces pratiques ne sont pas ritualisées et institutionnalisées, qu'elle s'entoure d'un cercle d'amis proches, liés par une fidélité à toute épreuve, formant comme un rempart autour d'elle et protégeant son intimité, en l'occurrence les "mignons".

³⁵ William Doyle, *Venality. The sale of offices in Eighteenth Century France*, Oxford, 1996.

³⁶ Francisco Andújar Castillo, *El sonido del dinero. Monarquía, ejército y venalidad en la España del siglo XVIII*, Madrid, 2004.

³⁷ Voir n. 15.

³⁸ Dans une ligne voisine, mérite d'être signalé Inés Gómez González, *La justicia en almoneda. La venta de oficios en la Chancillería de Granada (1505-1834)*, Grenade, 2000, qui montre la prévalence de la vénalité dans les postes techniques des tribunaux.

³⁹ Nicolas Le Roux, *La faveur du roi: mignons et courtisans au temps des derniers Valois (vers 1547-vers 1589)*, Paris, 2000

En cinquième lieu, la relation entre création institutionnelle et histoire individuelle commence à faire l'objet d'interrogations explicites de la part d'historiens⁴⁰. Un travail sur les origines du Conseil espagnol des Finances, au XVI^e siècle⁴¹, montre ainsi comment la longue gestation de l'institution - pratiquement un siècle - est faite d'une floraison surabondante de configurations institutionnelles sans lendemain qui se succèdent les unes aux autres dans un apparent désordre. Or il prouve que chacune est conçue pour donner le contrôle des finances à un groupe précis de personnes; qu'elle est élaborée en fonction de la position préalablement occupée par les intéressés dans le tissu factionnel courtisan et dans les institutions de la Monarchie; et qu'elle dure aussi longtemps que l'influence des bénéficiaires et/ou que leur position relative reste stable à la cour. La démonstration est imparable. Elle n'est que partielle - elle n'explique pas entre autres choses pourquoi certains éléments survivent à la configuration factionnelle qui leur a donné naissance. Elle a le mérite en tout cas d'attirer l'attention sur un problème capital qu'il faudra bien aborder un jour à bras le corps.

Les études portant sur le personnel politique à l'époque moderne ont traversé, en France comme Espagne, une crise dont elles ne sont sans doute pas encore totalement sorties. L'épuisement du modèle prosopographique classique et le caractère desséchant d'un dialogue trop exclusif avec l'histoire institutionnelle ont conduit à des remises en cause qui ont débouché sur une ouverture sans doute irréversible vers l'histoire sociale au sens le plus large du terme. La fonction administrative, d'une part, telle du moins que l'entendent les hommes du temps, s'avère beaucoup plus répartie dans la société, beaucoup plus diffuse qu'on ne l'imaginait précédemment. Délimiter dans la société française ou espagnole du XVI^e ou du XVIII^e siècle, une "administration" et plus encore une "haute administration" reste un acte arbitraire, au mieux; une rétroprojection de pratiques postérieure introduisant dans la réalité observée des biais inadmissibles au pire. D'autre part, à l'intérieur même de la gestion de la chose publique, indépendamment de qui la pratique et jusque dans les cercles qui ressemblent le plus à nos bureaux actuels, il n'est pas sûr que ce que nous concevons comme la logique administrative, et que les contemporains n'ignorent pas, ait souvent le pas sur des considérations sociales et particulières.

L'étude de ces pratiques d'administration réglées et bureaucratiques n'a pas pour autant disparu du champ d'observation des historiens. Plus qu'en décrire les progrès irréversibles sur la route de la modernité, la question est maintenant de savoir comment elles ont pu se dégager de l'étreinte étouffante des pratiques de sociabilité clientélares. Pour cela, une collaboration intime entre spécialistes des mondes administratifs anciens et contemporains s'impose. Le livre récent de Michael Scholz⁴² met particulièrement en relief ce point. Cette étude du monde judiciaire espagnol au XIX^e siècle, très fouillée, suit la lente et pénible mise en oeuvre des principes nouveaux de promotion à l'ancienneté et au mérite objectivement évalué; la transformation du juge en un serviteur de la loi et

⁴⁰ Les sociologues ne nous ont pas attendu et la connaissance de leurs travaux est une aide inestimable pour les historiens. Voir par exemple: *Jens Becker*, *Beyond the market: the social foundations of economic efficiency*, trad. anglaise, Princeton, 2002.

⁴¹ *Carlos Javier de Carlos Morales*, *El Consejo de Hacienda de Castilla, 1523-1602. Patronazgo y clientelismo en el gobierno de las finanzas reales durante el siglo XVI*, Valladolid, 1996.

⁴² *Scholz (Johannes - Michael)*, *Die spanische Justiz im Übergang zur Moderne*, Frankfurt-am-Main, 2003.

non point en un serviteur de l'Etat, voire du ministre de tutelle; en un magistrat justifiant ses sentences par des arguments de droit et non plus possesseur immanent d'une vérité éternelle. Trois générations sont passées au crible, dont la première avait commencé sa carrière sous l'Ancien Régime et charriait avec elle toutes ses pratiques. L'auteur insiste sur l'énorme difficulté qu'a eu le monde judiciaire à s'adapter à des principes nouveaux, difficultés d'autant plus grandes que les luttes politiques et la surabondance des candidats à la magistrature génèrent en fait un double corps de juges, l'un actif, l'autre en demi-solde, qui se relèvent en poste au gré des changements de gouvernement. Il insiste sur l'ingéniosité des moyens mis en oeuvre pour procéder à une gestion entièrement fondée sur des considérations personnelles sous les apparences d'une application froide et objectives de la loi et des règlements. L'étude des carrières, et la base de données correspondante, publiée avec l'ouvrage, si elle reste de type prosopographique classique, c'est-à-dire trop centrée, à notre goût, sur la profession proprement dite, est utilisée au mieux, avec un grand souci du détail, du parcours personnel et une intégration totale des aspects politiques. L'intérêt de l'ouvrage dépasse largement l'époque contemporaine. On se prend à regretter, en le lisant, qu'un spécialiste de l'Ancien Régime n'ait pas été associé plus étroitement à sa préparation. Il aurait beaucoup appris sur sa période.

Il reste à dépasser l'enfermement de l'étude des hommes dans la carrière, dans le politique au mieux. Il reste à saisir les agents de l'Etat non seulement comme tels, mais aussi comme pères, gestionnaires d'un patrimoine, croyants ou artistes, pour ne citer que quelques aspects. Il faut dans un premier temps élargir l'enquête à toutes les personnes qui sont en rapport avec eux, dans un second temps creuser les stratégies qu'ils mettent en oeuvre dans tous ces domaines. Nous l'avons dit. Ceci signifie une augmentation énorme de la masse des données à manier et introduit dans ce maniement une exigence de souplesse, élément dont l'absence condamnait la prosopographie classique aux yeux de beaucoup dans les années 1990. La solution existe. Elle a nom informatique. L'idée n'est pas nouvelle. Les travaux de Scholz, de Genet, de Zysberg en son temps, pour ne citer que les plus explicites, y faisaient largement appel. Mais cette informatique introduisait des contraintes de rigidité qui ne lui permettaient pas de satisfaire entièrement dans la pratique l'exigence de souplesse et de transparence absolue que formule la prosopographie nouvelle. L'évolution des techniques permet aujourd'hui de réaliser ce rêve. Il est désormais possible de situer l'action des agents de l'Etat dans l'ensemble des contextes qui l'encadrent. Une véritable histoire de l'Etat devient possible⁴³. Rendez-vous dans dix ans pour en évaluer les apports.

Jean Pierre Dedieu, CNRS / LARHRA Lyon

⁴³ *Jean Pierre Dedieu*, Une nouvelle approche de l'histoire sociale: les grandes bases de données, in: *Sciences de l'homme et de la société*, 2003, 66, p. 35-38.